

## Compte-rendu du premier conseil d'école de la maternelle PERRAULT : Mardi 7 novembre 2023

### Présents :

Enseignants : Mme Bernard (directrice et PS), Mme VELLA (PS/MS), Mme GUERINON (MS/GS1), Mme ABARKI (MS/GS2)

Mairie : Mme Dos Santos (Adjointe au Maire, en charge de la petite enfance, enfance et de la jeunesse)

Représentants des parents d'élèves : Mme PROTIN, Mme LABIDI, Mme PERMANNE, Mme GICQUEL

Absents excusés : Mme RAYBAUD ANTONELLI (IEN)

### ● Résultats des élections des RPE

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Participation :                    |        |
| Nombre d'inscrits                  | 169    |
| Nombre de votants                  | 96     |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 28     |
| Nombre de suffrages exprimés (S)   | 68     |
| Taux de participation              | 56,80% |

Participation légèrement supérieure à l'année dernière (51,46%) Malgré un guidage pas à pas dans une notice explicative, des bulletins nuls persistent. Mme LABIDI, RPE l'année dernière, est venue présenter le rôle des représentants de parents d'élèves lors des réunions d'informations de début d'année afin de mobiliser de futurs candidats ; ce qui a permis d'accueillir 4 nouveaux RPE. Remerciements à tous.

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Titulaires : Clélia PROTIN/Jihan LABIDI/Sohra MAYOUF/Cyrielle PERMANNE

Suppléants : Amandine PETIT/ Hayette KADDOURI/ Angélique GICQUEL

### ● Effectifs de rentrée : structures

Nous avons actuellement un effectif de 95 élèves. Un élève de grande section a bénéficié d'une accélération de scolarité en octobre et est désormais scolarisé en classe de CP.

**27 élèves** dans la classe de **Petite section** tenue par Mme BERNARD et Mr LENNE le jeudi (*qui assure pour l'instant le remplacement de la titulaire qui devait assurer la décharge de direction mais qui est en long arrêt maladie*), **24 élèves** en **PS/MS** (6 petits et 18 moyens) avec Mme VELLA, **23 élèves** en **MS/GS1** (7 moyens et 16 grands dont un en attente de retour de validation par la MDPH) avec Mme GUERINON et **21 élèves** en **MS/GS2** (6 moyens et 15 grands dont un avec PPS) avec Mme ABARKI.

Chaque classe a la chance de travailler avec une ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

2AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) accompagnent un élève avec PPS. Toutefois, on note une rotation des AESH car démission et manque de personnel se sont succédées.

### ● Propositions de modifications du règlement intérieur de l'école et vote

Suite au retour de Vigipirate urgence attentat, les parents de petite section ne peuvent plus accompagner leur enfant jusqu'à la classe.

A été voté un nouvel avenant : « **Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé : afin de ne pas multiplier les accès : une entrée principale pour tous. Toutefois, pour fluidifier la sortie, la classe de PS/MS sortira côté allée Charles Perrault.**

**Seuls les parents de la classe de PS, après contrôle visuel au portail, s'avanceront jusqu'au hall d'entrée de l'école pour déposer et récupérer leur enfant en toute sécurité. »**

*Retour sur le Programme pHARe :* Un protocole d'intervention « école » a été créé pour prévenir, soutenir et accompagner les élèves dans les situations d'intimidation. Une fois qu'une situation est signalée à l'école, l'équipe complète une grille de signaux faibles (en collaboration avec les parents, service périscolaire en cas de besoin). Cette grille est envoyée à l'équipe de circonscription qui est prête à intervenir : elle pourra mener des entretiens dans les classes concernées selon la méthode de la préoccupation partagée. Les familles sont informées à posteriori.

## ● Sécurité à l'école

### → Exercice incendie

Le premier exercice effectué le 29 septembre s'est bien déroulé dans le calme et dans le respect du protocole d'évacuation.

### → Actuellement, nous sommes en Plan Vigipirate urgence Attentat :

Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires.

- Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements
- Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;

Un contrôle visuel des sacs doit être effectué ; en cas de refus, la directrice peut refuser l'accès à l'établissement ;

- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
- Dans la mesure du possible, les attroupements doivent être évités
- Chaque école doit activer son PPMS lorsque cela est nécessaire et mettre en œuvre les actions requises ;
- Les sorties scolaires occasionnelles sont également autorisées. Elles ne nécessitent pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.
- Les déplacements et activités dans des espaces à proximité des écoles et établissements dans le cadre de l'éducation physique et sportive peuvent être maintenus dans le respect des règles de sécurité.

Toutefois, tous les adultes doivent rester joignables y compris les accompagnateurs.

**Il ne s'agit pas d'annuler toutes les manifestations, les évènements qui font que le climat scolaire reste positif. La vigilance reste évidemment de vigueur. Mais tout peut changer en fonction de l'évolution du contexte et ce jusqu'à la dernière minute...**

→ Deux exercices PPMS sont à organiser dès la rentrée :

- Exercice "intrusion" : entre le 16/11/23 et le 24/11/23
- Exercice "de mise à l'abri - confinement" : entre le 25/01/24 et le 02/02/24

Les réflexes « se cacher » seront travaillés par chaque enseignant avec sa classe de manière répétée tout au long de l'année, pour construire la Culture de protection face à l'Intrusion. L'objectif est de savoir se cacher sans être visible de l'extérieur.

Mme BERNARD s'interroge toujours sur une difficulté concernant la procédure d'alerte : elle doit siffler pour prévenir les classes, ce qui l'expose et ne lui paraît pas adapté.

Il est demandé à la mairie la possibilité de bénéficier d'un autre système d'alerte actionnable par chacun des enseignants afin d'alerter plus discrètement et efficacement.

## ● Le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED)

Il est composé de :

**L'enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique (poste E)** qui apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés pour comprendre et/ou pour apprendre. Afin de viser toujours un transfert vers la classe. Selon les besoins, elle intervient en co-intervention en classe ou en petits groupes d'élèves en dehors de la classe. (intervention possible en période 4 et 5 pour des élèves de GS)

**L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle (poste G)** aide l'élève à dépasser ses problèmes de comportement et de langage afin de pouvoir mener à bien ses apprentissages. (intervention possible en prévention sur la période 5 pour des élèves de MS et de GS)

**La psychologue Education Nationale** : Mme CHERON. Observation en classe mais aussi bilan individuel. Autorisation parentale et entretiens.

Elle peut opérer un dépistage pour différentes orientations scolaires, accompagner des élèves en situation de handicap et mener des observations en classe pour donner des pistes aux enseignants. La psychologue scolaire reçoit également les familles à leur demande. Elle ne fait pas de suivi régulier.

Elle donne un avis consultatif sur les propositions de maintien ou d'accélération de scolarité.

Suite à une équipe éducative dirigée par la directrice, une demande de RDV auprès du médecin de l'Education Nationale peut être faite afin d'aider à trouver les meilleurs accompagnements possibles.

Le centre de PMI de Soisy a également commencé des dépistages d'élèves de moyenne section durant le temps scolaire. Il comprend des tests de dépistage (vue, audition, langage) et un examen au cours duquel sont abordés la santé, l'alimentation, le sommeil, le développement, la socialisation de l'enfant ainsi que ses vaccinations.

## ● Communication école/parents : Démarrage de l'ENT Beneylu School = Une vraie classe numérique

Un compte avec un mot de passe chacun. ENT hébergé en France et conforme au RGPD (Le Règlement Général sur la Protection des Données)

**Il est important que les parents créent rapidement leur compte afin d'accéder à toutes les informations et de s'emparer de cet outil qui suivra leur enfant jusqu'au CM2.**

Les comptes parents : → Signature des mots → Réponse aux sondages → Consultation des contenus publics de la classe → Consultation des photos de la classe

→ Création multimédia en classe : « les pancartes » avec supports visuels, audios... consultables ensuite par les parents.

1800 ressources numériques De la GS au CM2 utilisables dans tout l'ENT. Mme BERNARD demande s'il y a possibilité d'avoir accès à ce pack pour la maternelle : Beneylu School infini.

## ● Avancement du projet jardin sensoriel

Projet initié par l'équipe enseignante l'année dernière et suite aux concertations avec les différents partenaires : Le projet de Jardin sensoriel à la maternelle est lauréat du Budget Participatif Ecologique et solidaire de la Région IDF. Grâce au travail de la Directrice des services techniques, Amandine lepsch, et surtout grâce aux votes de tous les acteurs de la commune (parents d'élèves, professeurs des écoles, administrés...), ce projet a retenu un maximum de voix et a permis de recevoir une subvention de 3000€.

Un planning de mise en œuvre doit être établie entre Mme Bernard et les services techniques de la ville.

De plus, la Mairie s'est engagée à verser une participation de 1300€.

Dans le cadre des travaux du Conseil national de refondation de l'école, nous sommes sollicités pour faire émerger des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires.

Notre projet nécessite un soutien financier et peut bénéficier d'un accompagnement de la part des autorités académiques et de crédits du Fonds d'innovation pédagogique. Ce soutien peut être sollicité à tout moment. Avec l'accompagnement d'une conseillère pédagogique, nous allons donc déposer notre projet en y poursuivant l'aménagement des espaces de la cour de récréation à partir des retours des élèves. (ex: une zone de ressourcement et de bien-être, où les élèves peuvent jouer à l'abri, mais aussi s'installer pour travailler, discuter, lire ou simplement se reposer sur des assises relax /mur pour dessiner à la craie...)

Objectifs : Faire de la cour de récréation un lieu d'apprentissage et de découverte

Respecter les besoins et le bien-être de chaque élève

Rendre les récréations plus actives et plus collaboratives pour les élèves

## ● **Prévision des sorties et animations pédagogiques ; Liaison maternelle/élémentaire**

Thème de l'année : « Promenons-nous... dans les bois » Volonté de découvrir l'espace proche puis plus lointain. Marcher et observer la nature au fil des saisons le long d'un parcours régulier pour finaliser par un pique-nique tous ensemble sur le plateau du belvédère en fin d'année scolaire.

17 octobre : cueillette à Attainville (291€ payé par la coopérative scolaire + cars du CERGIS)

17 novembre : animation LEGO autour de la faune et flore en forêt (655 € par la caisse des écoles)

15 décembre : bal des jouets (600 € Coopérative scolaire)

Jeudi 21 décembre : Organisation d'un goûter de Noël avec chants des élèves. Préparation en amont par tous les élèves de l'école de différentes pâtisseries à faire déguster aux parents +Chocolat chaud ? (demande de prêt de gros thermos distributeurs par la municipalité et l'accès aux cuisines ?/ Y-aurait il la possibilité d'avoir de la lumière au niveau du auvent et « brasero » extérieurs ?)

Lecture d'album par les élèves de l'élémentaire (en réflexion)

Atelier cuisine PS de la classe de Mme Bernard et la classe de CE2/CM1 de Mme Dumont le vendredi 24 novembre matin. (1 grand encadrera 1 petit) A poursuivre au moins une fois par période.

3 rencontres GS/CP (au lieu d'une en fin d'année) : La première aura lieu le jeudi 14 décembre en athlétisme.

Réflexion sur l'organisation d'une journée olympiades pour JO 2024 en juin de la PS au CM2.

Lecture d'albums et prêts de livres par Mme Scolari, responsable de la ludothèque d'Andilly. Toujours aussi interactif et de qualité. C'est un réel plaisir pour tous de pouvoir bénéficier de ses interventions.

## ● **Coopérative scolaire et caisse des écoles**

Compte-rendu financier OK pour la coopérative scolaire. Les comptes sont visibles pour les parents d'élèves à leur demande. A ce jour solde de 4945€. (Les dons n'ont pas été affectés par la cotisation de la caisse des écoles rendue obligatoire depuis cette année)

Lors du conseil de gestion de la caisse des écoles (14 juin 2023), il a été voté à l'unanimité une cotisation de 20€ par enfant ; cela a permis de récolter ce jour la somme de 1920€ pour la participation des enfants de l'école maternelle.

Ce budget permet de financer des spectacles, les cadeaux de Noël des enfants, des sorties et transports en cars.

## ● **Travaux et besoins :**

Point sur les soucis récurrents dans les sanitaires : Problème de pression dans les robinets et du système de poussoir inadapté pour de jeunes enfants qui se retrouvent régulièrement éclaboussés. Les services techniques devraient effectuer un passage dans l'école afin de constater s'il s'agit d'un problème de pression ou autre chose. Demande à la DST pour effectuer un devis pour le changement des robinets.

Serrures des portes et portails : appel régulier aux agents du service technique car les clés restent bloquées dans les serrures... Les agents sont très réactifs mais problème incessant avec une multiplication de clés diverses qui ferment des portes différentes. Mme Dos Santos explique : JPM (notre fournisseur en matière de serrurerie) est une marque reconnue mais défaille sur les derniers cylindres installés. Certains cylindres ont été renvoyés en SAV. De plus, l'usure des clés abîme les cylindres. La ville essaye de les remplacer petit à petit mais cela représente un coût conséquent. Nous avons demandé un devis concernant le changement du système. Nous sommes en attente.

Plinthe : Il y a un peu d'eau au niveau d'un radiateur. La société Turbo doit repasser pour mettre son chiffrage à jour. Dès que cela sera fait, nous changerons la plinthe.

Lors des vacances d'été, la peinture pour la classe 2 a été refaite.

## Evocation des besoins en matériel

Une enveloppe fournitures ayant été accordée l'année dernière pour le cycle 2 et le cycle 3 en élémentaire, serait-il possible d'en bénéficier pour le cycle 1 ?

L'équipe enseignante demande la possibilité d'avoir un ordinateur pour les classes notamment de GS. (les ordinateurs actuels étant en fin de vie : anciens dons de parents )

Pour l'école : un ENI sur pied (écran numérique interactif chez Speechi ou Easytis?) qui pourrait correspondre à la dotation d'une enveloppe informatique.

Mme Dos Santos prend note : Ces demandes vont être mises au budget et nous verrons ce qui est accordé.

Fin du conseil : 20h15 Merci à tous pour votre participation.

**Prochain conseil d'école : le mardi 27 février à 18h00**

Gwénaëlle BERNARD, directrice